



SNUipp FSU 12  
Les Corniches de Bourran  
8 rue de Vienne  
12000 RODEZ  
Tél : 0565781341  
Courriel : [snu12@snuipp.fr](mailto:snu12@snuipp.fr)

à Mme Rolland,  
Inspectrice de la circonscription de  
Villefranche-Decazeville.

**Objet : compte-rendu de la réunion d'informations syndicales du mercredi 17 décembre 2014.**

Madame l'Inspectrice,

Le SNUipp-FSU12 a organisé le mercredi 18 décembre une réunion d'informations syndicales sur le thème : « Halte au caporalisme, quelle inspection voulons-nous ? ».

En présence d'une vingtaine de collègues de votre circonscription, les représentants du SNUipp-FSU12 ont fait un rappel des textes règlementaires, ont engagé une réflexion sur les modalités d'évaluation, ont présenté les mandats du SNUipp-FSU et porté leurs revendications concernant l'inspection.

Nous souhaitons, par le présent courrier, vous faire partager les analyses et les pistes de travail pointées lors de cette RIS.

Ainsi, pour le SNUipp-FSU, l'évaluation doit :

- Etre dissociée de l'avancement et de toute forme de rémunération au mérite,
- Porter sur les actions mises en œuvre par les personnels et les équipes,
- S'appuyer sur les observations des pratiques professionnelles,
- Se baser sur une analyse objective des pratiques,
- S'articuler et déboucher sur des actions de formation continue, d'appui des CPC, pour permettre une analyse et une meilleure maîtrise des acquis,
- Obéir à des principes déontologiques respectueux des personnes et de leurs droits,
- Participer à une valorisation du travail et conduire à une meilleure réussite des élèves.

L'inspection est un « temps fort » de la vie professionnelle des enseignants. Si les collègues présents ont reconnu l'utilité d'une évaluation, ils constatent qu'aujourd'hui la pratique est souvent éloignée d'une conception formative. L'Inspection générale pointe d'ailleurs dans un rapport, la nécessité de penser cet aspect.

Le SNUipp-FSU 12 réaffirme son attachement à une évaluation qui permette une réflexion partagée et une construction communes. Cela procède d'une compréhension mutuelle où le regard extérieur peut aider à une analyse plus pertinente des pratiques et donc à l'évolution positive pour des situations d'apprentissage plus favorables à l'ensemble des élèves.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce compte-rendu et nous tenons à votre disposition pour tous compléments d'informations.

Nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice, en notre attachement au service public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU12,  
Les représentantes,  
Valérie Tavernier,  
Noëlle Villeneuve.

Copie pour information :

- à Monsieur le Directeur Académique.